



# Bilan

# de compétences

Programme *Devenir*

[www.enass.fr](http://www.enass.fr)

[www.ifpass.fr](http://www.ifpass.fr)

[www.formations-assurance.fr](http://www.formations-assurance.fr)

[www.emploi-assurance.com](http://www.emploi-assurance.com)

**enass – ifpass**  
Ecole nationale d'assurances Institut de Formation  
de la Profession de l'Assurance

## Booster sa **motivation** et son efficacité !

### OBJECTIFS

#### → Pour l'entreprise

- valoriser les ressources humaines en améliorant la gestion des emplois et des carrières,
- anticiper et réussir le changement en préparant les salariés aux évolutions technologiques et opérationnelles,
- justifier et rentabiliser un investissement formation.

#### → Pour le salarié

- élaborer une stratégie professionnelle et s'inscrire dans une perspective d'évolution,
- repérer et évaluer ses acquis,
- valider un projet de formation, de reconversion, de développement de ses compétences,
- soutenir une démarche de mobilité interne ou externe,
- rester en veille, réactif face au changement et acteur de son devenir professionnel,
- mieux utiliser ses atouts dans une négociation ou dans un choix de carrière.

### DÉROULEMENT

#### → phase préliminaire

Elle permet d'étudier la demande du bénéficiaire, d'analyser la nature de ses besoins, de l'informer des conditions de déroulement et des méthodes mises en œuvre, et recueillir son accord.

#### → phase d'investigation

Le bénéficiaire fait le point sur ses compétences, aptitudes, connaissances générales. Il analyse également ses motivations et intérêts avec l'aide du consultant et détermine ses possibilités d'évolution professionnelle.

#### → phase de conclusion

Elle permet au bénéficiaire de synthétiser les résultats de la phase d'investigation, de valider ou non son projet et de prévoir les principales étapes de sa mise en œuvre.

### METHODE ET DURÉE

Pour réaliser les bilans de compétences, l'Enass-IFPASS utilise différents outils et techniques (tests, questionnaires, auto-évaluation, entretiens...) adaptés au bénéficiaire. Ils sont mis en œuvre par des personnels spécialement formés et qualifiés pour ces prestations.

Le bilan de compétences comprend entre 15 et 18 heures d'entretien en face à face avec un consultant, répartis en 7 à 9 rendez-vous, ainsi qu'un entretien de consolidation dans les 6 mois qui suivent le bilan.

### MODALITÉS DE FINANCEMENT

- DIF
- OPACIF
- Plan de formation
- Financement individuel

### LIEU

Paris La Défense

#### Contact

Céline RIX  
crix@ifpass.fr  
01 47 76 58 37

